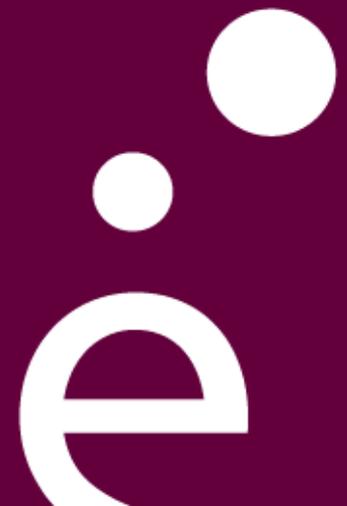




# Conseil des tutelles formation

7 juin 2017



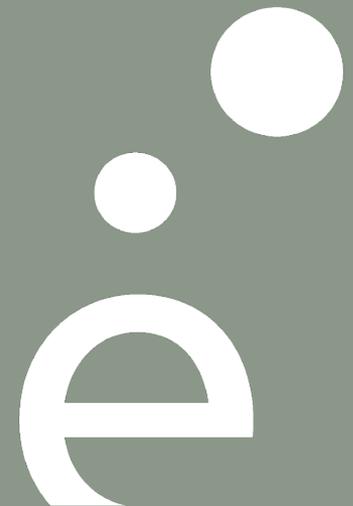
# Ordre du jour



1. Point d'informations générales
2. Point d'information sur les candidatures 2017-2018 (statistiques et portail national master)
3. Vote et discussion sur le règlement des études des masters 2017-2018 (retour des établissements et redoublement)
4. Point d'information sur le comite « Masters internationaux »
5. Vote sur les tarifs 2017-2018 des masters internationaux
6. Point d'information sur le PIA 3 Licence
7. Point d'information sur le D2E
8. Point d'information sur la diplomation 2016-2017 (saisie des résultats, note sur la sécurité des diplômes)
9. Point sur la convention cadre intra-Comue
10. Point divers
11. **Additif : vote sur la liste des lauréats des bourses Idex des masters (mobilité entrante), vague 2.**

POINT1

# Point d'information général



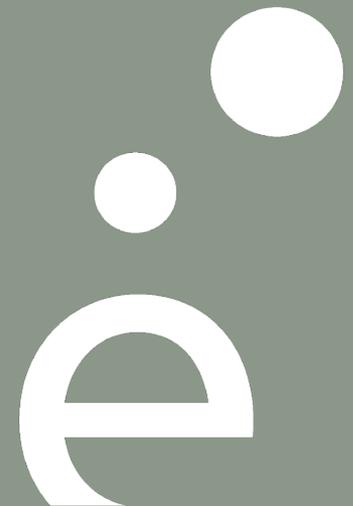
# Point d'informations générales



- Conseil des membres 24/05 : université cible –COMUE
- MCC (AgroParistech, TelecomSudParis, UEVE, UVSQ, UPSUD, TelecomParistech)  
Manque ENS PS (imminent), INSTN, IOGS, E. Polytechnique, ENSTA, ENSAE)
- G. Bloch → réunions communes entre Départements, Schools, Ecoles doctorales
- Mentions dérogatoires → Retrait de Droit international et européen + Design, discussion autour de Génie civil, Biodiversité, Economie de l'environnement ...

POINT2

# Point d'information sur les candidatures 2017-2018





- Les candidatures suivent leur cours : 47100 candidatures, 20000 candidats, 4000 admis
- PSUD : 1200 candidats, 410 admis
- UVSQ: 402, 128 admis
- UEVE 420, 152 admis
- Primo-arrivants (incohérence entre critères de considération → 6500 ou 11000 candidats → 1100 ou 1700 admis)



Les étudiants doivent tous postuler en M1 → repousser quelques dates (pour beaucoup le 15 juin)



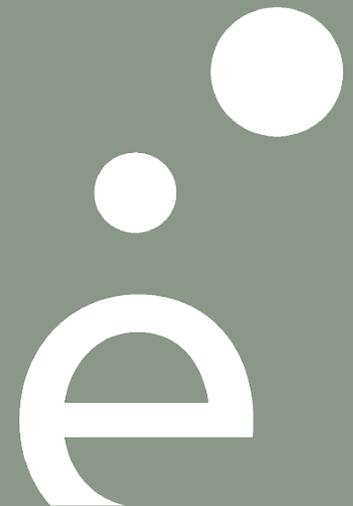
- Saisine possible à partir du 14 juin
- Le rectorat doit proposer 3 affectations
- Process en cours de finalisation

Pour l'année prochaine: 1 à 2 réunions

- Evolution de l'outil à minima → recommandations en ligne des référents, correction du paramétrage (jury, pièces, dates) par l'établissement référent
- Mise en place du processus M1 → M2 (en limitant les développements sur l'outil)
- Pré-tri des dossiers?
- Affichage d'un message en vue des étudiants étrangers?
- Promotion des masters

POINT3

Vote et discussion sur le  
règlement des études des  
masters 2017-2018



# Vote et discussion sur le règlement des études des masters 2017-2018



- **Article 2.1.3 :**
- Suppression de « *l'UE de stage est une UE non compensable (note plancher à 10/20) ni compensante* » puisqu'on dit que les règles de compensation entre UE sont définies dans les MCC

⇒ par défaut, cette règle est indiquée dans les MCC spécifiques des EF de 2017-2018.

⇒ Attention, la compensation ou la non-compensation de l'UE stage doit être clairement précisée dans le MCC spécifique. Si elle se compense, penser aux conséquences sur la deuxième session.

**Commentaire conseil des tutelles :**

# Vote et discussion sur le règlement des études des masters 2017-2018



- **Article 2.2.2** => dates proposées pour l'**échancier de signature du contrat pédagogique** sont repoussées (c'est le vote sur les MCC spécifiques des EF qui doit intervenir au plus tard 1 mois après le démarrage des cours).

=> **Proposition à mi-novembre et mi-mars**

=> **Commentaire conseil des tutelles :**

- Article 2.3.1 => souhaite conserver la notion de « **généralement** » pour ne pas bloquer l'établissement qui donnent des résultats sous forme lettrées.

=> **Commentaire conseil des tutelles :**

# Vote et discussion sur le règlement des études des masters 2017-2018



- **Article 2.5** => suppression du mot « *exceptionnellement* » pour le seuil de compensation avec les établissements hors COMUE,
- ⇒ Paragraphe **sur le refus de note** à discuter : « *tout étudiant admis au semestre en première session peut refuser une note supérieure à 10 s'il est prévu une seconde sessions dans les MCC de cette UE. Il est alors ajournée à cette UE et conséquemment au semestre. Les règles de la seconde session s'appliquent alors intégralement à son cas* »
- ⇒ **Commentaire conseil des tutelles** :

# Vote et discussion sur le règlement des études des masters 2017-2018



- Article 2.7 => sur le redoublement, nouvelles précisions à discuter
- > Les mentions M1 et M2 sont sélectives en 2017-2018, le redoublement n'est pas de droit
- > Mise en place d'une commission de redoublement /mention
- > un nombre minimal d'ECTS devra avoir été validé (seuil validé par mention) pour que le demande de redoublement soit considérée (plus critères comme l'assiduité et les situations particulières)

=> **Commentaire conseil des tutelles :**

# Vote et discussion sur le règlement des études des masters 2017-2018



**Article 2.7 => sur le redoublement, nouvelles précisions à discuter**  
**Un étudiant ne peut être sélectionné qu'une seule fois au cours du Master.**

- Période de transition cette année :

-> **Pour les mentions qui sélectionneront entre le M1 et le M2 en 2017/2018 :**

- Les étudiants entrant en M1 en 2017/2018 ne sont pas sélectionnés
- Les étudiants entrant en M2 en 2017/2018 qui ont validé leur M1 en 2016/2017 pourront être sélectionnés
- Les redoublants de M1 2016/2017 seront repris automatiquement

Ex : Mentions « DROIT »

Suite...

# Vote et discussion sur le règlement des études des masters 2017-2018



- *Suite Article 2.7 => sur le redoublement, nouvelles précisions à discuter*  
*Un étudiant ne peut être sélectionné qu'une seule fois au cours du Master.*
  - **Pour les mentions qui sélectionnent en M1 en 2017/2018 :**
    - Les étudiants de M1 en 2017/2018 sont sélectionnés
    - Les étudiants redoublant le M1 2016-2017 sont repris automatiquement (dernière année dérogatoire)
    - Les étudiants validant leur M1 2016-2017 sont sélectionnés en M2 (dernière année dérogatoire)
- => **Commentaire conseil des tutelles :**

# Vote et discussion sur le règlement des études des masters 2017-2018



- **Article 3.3** => résultats par voie électronique à développer

=> **Commentaire conseil des tutelles :**

## **VOTE SUR LE REGLEMENT DES ETUDES :**

Nombre de votants :

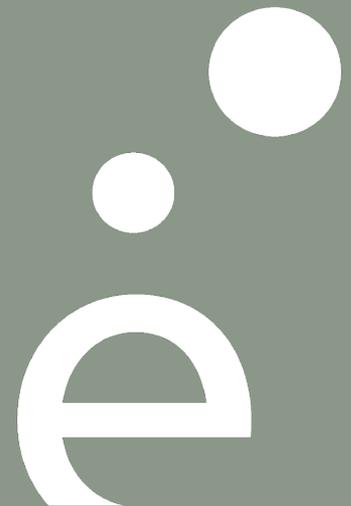
Voix **POUR** :

**CONTRE** :

**ABSTENTION** :

POINT4

Point d'information sur le  
comite « Masters  
internationaux »



# Point d'information sur le comité « Masters internationaux »



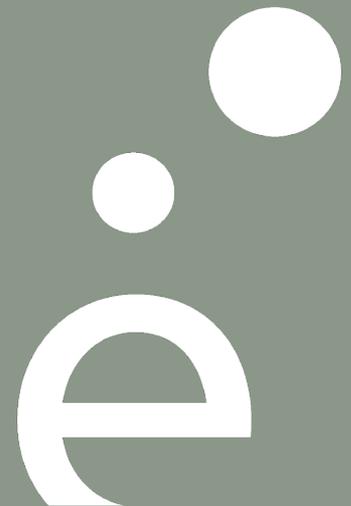
## Rôle du Comité :

- Bilan inscriptions suivant le type de public
- Bilan des actions et financier
- Proposition des actions à financer (bourses, missions, organisation...)

## Représentants établissements:

POINT5

# Vote sur les tarifs 2017-2018 des masters internationaux



# Vote sur les tarifs 2017-2018 des masters internationaux



Cf. Document envoyé

Points à discuter

## Point de discussion sur les EF suivants:

- *School Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication / Mention Sciences et génie des matériaux* / **M1 Advanced Materials** (confirmation de l'établissement référent en attente).

- *School Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication / Mention Mécanique* / **M2 Acoustical Engineering** (discussion au niveau de la mention).

=> Commentaire Conseil des tutelles :

## VOTE SUR LES TARIFS DES MASTERS INTERNATIONAUX

Nombre de votants :

Voix POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :



School	Mention	Niveau	Elément de formation	Tarif	Remarque
Biodiversité, Agriculture et alimentation, Société, Environnement	Nutrition Sciences des aliments	M1	M1 FIPDes (Food Innovation and Product Design)	4,5 k€ EU/9k€ non EU	Erasmus +
Biodiversité, Agriculture et alimentation, Société, Environnement	Nutrition Sciences des aliments	M2	M2 FIPDes (Food Innovation and Product Design)	4,5 k€ EU/9k€ non EU	Erasmus +
Sciences sociales	Economie	M1	parcours unique	6 k€	
Sciences sociales	Economie	M2	parcours unique	6 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Ingénierie Nucléaire	M1	tous	4 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Ingénierie Nucléaire	M2	tous	8 k€*	* 12 k€ si arrivée directe en M2



School	Mention	Niveau	Elément de formation	Tarif	Remarque
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	<b>Ingénierie des Systèmes Complexes</b>	M1	M1 Ingénierie des systèmes complexes - Voie recherche	6 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	<b>Ingénierie des Systèmes Complexes</b>	M2	Ingénierie de la Conception	6 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	<b>Ingénierie des Systèmes Complexes</b>	M2	Optimisation des Systèmes industriels et logistiques	6 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	<b>Génie civil</b>	M1	M1 Génie Civil - Geomécanique: ouvrage, eau, réservoir	6 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	<b>Génie civil</b>	M2	Géo-mécanique : Ouvrages,Eau,Réservoirs	6 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	<b>Sciences et Génie des matériaux</b>	M1	<b>Advanced Materials</b>	6 k€	A confirmer par l'établissement référent
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	<b>Sciences et Génie des matériaux</b>	M2	Advanced Materials	6 k€	



Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Energie	M1	M1 Energy international track	6 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Energie	M2	Renewable Energy, Science and Technology	12 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Energie	M2	Maritime engineering: transport systems and offshore energies	12 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	E3A	M1	International Track *	6k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	E3A	M2	Advanced Wireless Communication System	6 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Mécanique	M1	International Track	6k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Mécanique	M2	Biomechanical Engineering – BioMéca	6 k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Mécanique	<b>M2</b>	<b>Acoustical Engineering</b>	6 k€	Discussion en cours au niveau de la mention



School	Mention	Niveau	Elément de formation	Tarif	Remarque
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Informatique	M1	International Track*	6k€	
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Informatique	M1	HCID	10 k€	Montant perçu au niveau du consortium (2 k€ pour PSUD)
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Informatique	M2	HCID	10 k€	Montant perçu au niveau du consortium (2 k€ pour PSUD)
Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information & de la Communication	Informatique	M2	Decision Support and Business Intelligence	4 k€ EU/8k€ non EU	Erasmus



School	Mention	Niveau	Elément de formation	Tarif	Remarque
Sciences Fondamentales	Chimie	M1	Industrial and medical applications of radiations (SERP-Chem)	3,4 k€ EU/6,4k€ non EU	Erasmus +
Sciences Fondamentales	Chimie	M2	Industrial and medical applications of radiations (SERP-Chem)	2,4 k€ EU/4,8k€ non EU	Erasmus +
Sciences Fondamentales	Physique	M1	M1 Monabiphot - Photonique moléculaire pour les bio et nanotechnologies	3 k€ EU/8k€ non EU	Erasmus
Sciences Fondamentales	Physique	M2	Monabiphot - Photonique moléculaire pour les bio et nanotechnologies	3 k€ EU/8k€ non EU	Erasmus



\* : le M1 E3A et le M1 Informatique International track visent à former des étudiants internationaux sur deux années.

Pour l'année 2018-2019, dans la mention E3A il y aura deux nouveaux M2 basés sur TRIED et ROPS et dans la mention informatique deux nouveaux M2 basés sur HCI et CCN seront ouverts à ces étudiants à un tarif de 6k€.



Des exonérations sont accordées à des étudiants dont la situation est particulière :

	Montant des droits à payer en sus *	
	M1	M2
Etudiant diplômé L3 Saclay	0	0
Etudiant L3, Bachelor européen (non Saclay)	4 k€	4 k€
Etudiant M1 Saclay hors parcours international		0
Etudiant M1 issu d'un établissement européen		4 k€
Elèves Grandes Ecoles Saclay double cursus	Tarif règlementé double cursus	Tarif règlementé double cursus
Etudiant boursier Mobilité entrante Saclay	4 k€	4 k€
Etudiant boursier Campus France	4 k€	4 k€
Etudiant boursier CROUS	0	0

[1] la terminologie "EU" recouvre également des pays tiers participant au programme Erasmus+ comme Islande, Norvège, Turquie, Macédoine, Liechtenstein

Excepté pour le Master Nuclear Energy pour lequel les étudiants issus d'un établissement français ou européen payent les droits nationaux et les masters Erasmus Mundus pour lesquels la politique d'exonération est également fixée par le consortium.

## VOTE SUR LES TARIFS DES MASTERS INTERNATIONAUX

Nombre de votants :

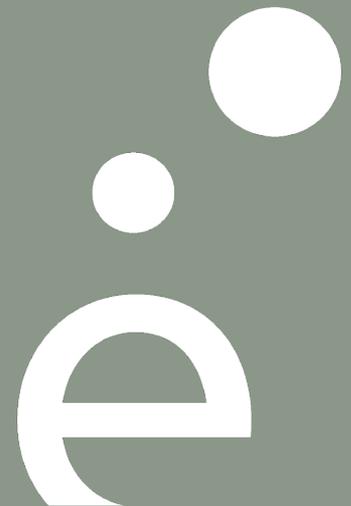
Voix POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

## POINT 12

Additif : vote sur la liste des  
lauréats des bourses Idex des  
masters (mobilité entrante),  
vague 2.

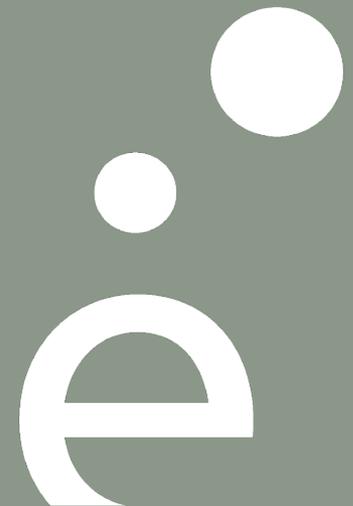


# Point d'information sur le comite « Masters internationaux »



POINT6

# Point d'information sur le PIA 3 Licence





- Point au Conseil des membres du 29 novembre 2016
  - Présentation des différents GT (Parcours recherche, Parcours insertion +, Doubles cursus, parcours internationaux, bac-3/+3, accompagnement)
  - Constat de blocage sur les licences de l'université cible
  - Décision en Conseil des membres d'une rencontre entre les 3 présidents d'université et leurs VP formation (5 janvier 2017)
- chantier licence organisé au niveau de la COMUE (conformément au bleu de Matignon). Sur ce périmètre sera organisé la réponse à l'appel à projets du PIA3 concernant les nouveaux cursus.
- Au sein de la COMUE, apparaîtra un sous-ensemble de formations pour lequel l'Université Paris-Saclay cible sera accrédité et un autre/des autres pour le(s)quel(s) les établissements porteront les formations

- Les licences ne seront pas toutes portées par l'université cible
- Certaines licences seront sélectives (il y en a déjà)
- Les licences des établissements s'adresseront à un public varié



- Certaines formations seront accréditées Université cible dès septembre 2020
  - D'autres seront amenées à rejoindre l'Université cible en cours de contrat
  - D'autres n'auront peut-être pas vocation à rejoindre l'Université cible
- 
- ➔ Dynamique d'évolution du périmètre des licences
  - ➔ Exigence pour l'ensemble des cursus. *Toutes les Licences du périmètre de la COMUE doivent être des licences de qualité. Si ce n'est pas le cas actuellement, les établissements fermeront ces formations ou déploieront un processus qualité afin de répondre au niveau d'exigence convenu.*
  - ➔ Critères d'éligibilité englobant pour les parcours de licence de l'Université cible

# Réponse à l'AAP PIA3 Nouveaux Coursus



La réponse de la COMUE à l'AAP PIA3 et les financements demandés couvriront l'ensemble du chantier licence du périmètre de la COMUE. L'accompagnement des étudiants (tous les étudiants, pas seulement les étudiants inscrits dans des formations sélectives) permettant la réussite d'un public très large doit être au cœur du projet. Tous les types de formation (cohérence territoriale comprise) doivent être considérés.

- Montage du GT réponse à l'AAP PIA3 avec les 3 universités sur l'ensemble du périmètre Licence
- Montage d'un GT spécifique (VP formation Universités, VP volontaires, EDG) sur les critères et le processus d'éligibilité dynamique des formations pour lesquelles l'université cible serait accréditée (montage retardé, pas encore lancé)

# Avancement du GT Réponse à l'AAP PIA3



Aide au montage → cabinet CMI

Depuis le 5 janvier : 9 réunions de travail

Lecture ambitieuse du cadre national des formations: exigeante sur la formation scientifique et humaine, bouleversante sur l'accompagnement des étudiants, engageante pour l'étudiant placé au cœur de ses choix pédagogiques et de la construction de son projet personnel d'études et d'insertion

- Les parcours sélectifs (doubles cursus, internationaux, magistère, prépa concours ...) perdurent
- Les étudiants suivant les parcours des licences générales se voient proposer des compétences transverses et disciplinaires plus explicites
- Approche programme/blocs de compétences pour l'ensemble des étudiants
- Accompagnement sur le plan disciplinaire, transverse et des savoirs être

# Avancement du GT Réponse à l'AAP PIA3



- Permettre aux étudiants de se placer au centre de la construction de leur parcours (passerelles, droit à l'erreur, ...)
- Ouvrir les parcours de premiers cycles à une plus grande diversité des intervenants (ingénieurs pédagogiques, intervenants du monde socio-économique, associations, etc...)
- Développer et valoriser la capacité de travailler en équipe et en mode projet
- Combiner enseignement présentiel et à distance grâce aux outils numériques, permettant d'assouplir les rythmes d'apprentissage et de développer la FTLV
- Pour les étudiants à fort potentiel, offrir des possibilités d'acquisition de compétences supplémentaires.



Accompagnement des étudiants, accompagnement des enseignants-chercheurs, appui des services support

# Point d'information sur le PIA 3 Licence



## Approches compétences

(entreprises, Grandes  
Ecoles, IUT, Institut  
Villebon Charpak)

## Construction Projet personnel et pro

(entreprise, ingénieurs  
pédago)

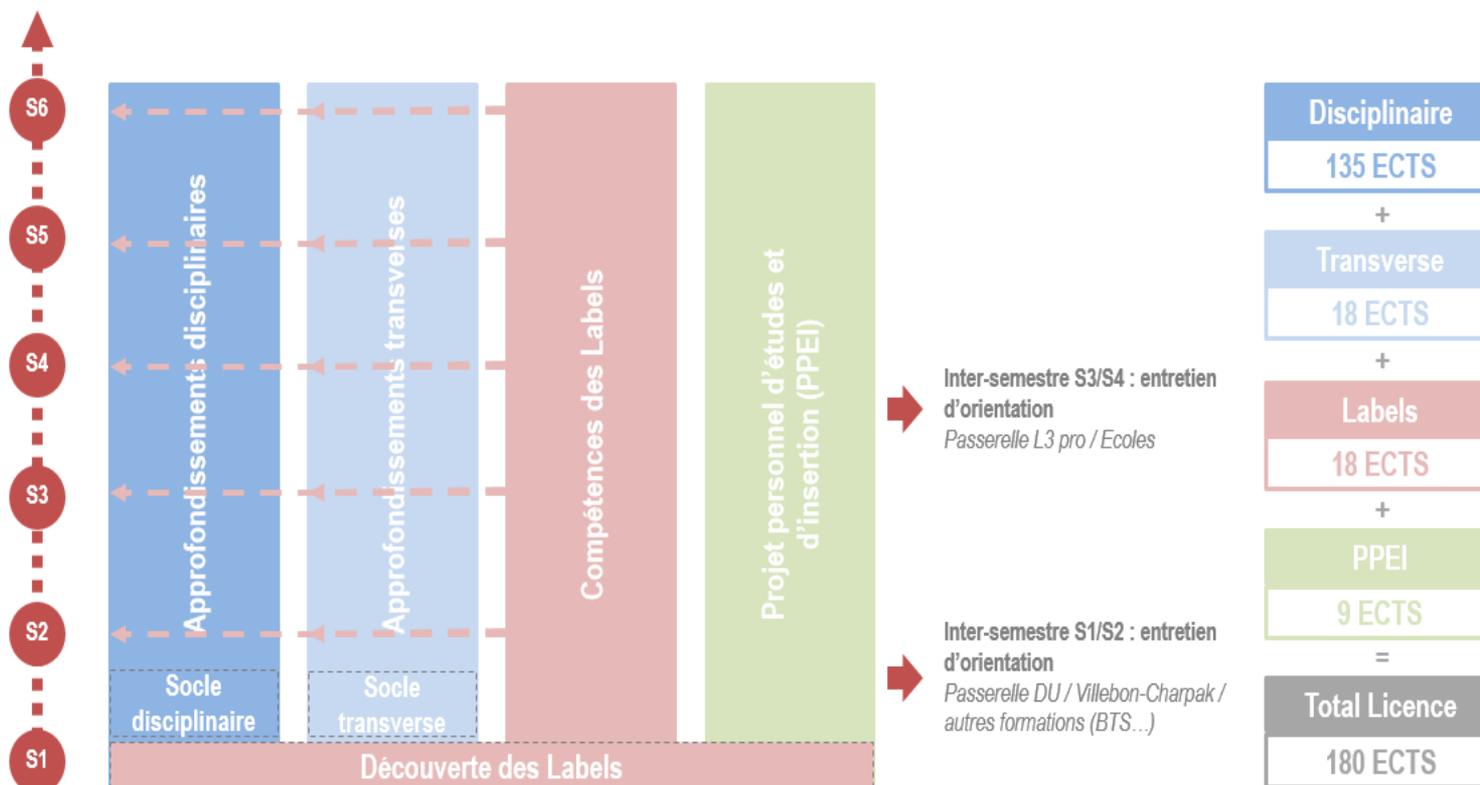
Labels →  
certification



Méthodologie  
(savoir  
apprendre/savoir  
être)

Connaissances  
disciplinaires ++

# Avancement du GT Réponse à l'AAP PIA3



# Avancement du GT Réponse à l'AAP PIA3



Parcours renforcé permettant l'acquisition de

- Connaissances
- Aptitudes
- Compétences

Grâce à :

- Socle disciplinaire clarifié
- Modules transverses communs à tous les étudiants nécessaires à la maîtrise de savoir-faire et de savoir-être (appréhension des langues vivantes et de l'interculturalité et acculturation informatique-numérique → certifications reconnues; maîtrise des méthodes et outil de base de la gestion de projet, connaissance des codes pour l'insertion professionnelle; stage pour tous)
- Renforcement de certaines compétences au-delà de celles communes à tous, dans une logique d'exaltation des objectifs liés au projet de l'étudiant (« labels »)

# Avancement du GT Réponse à l'AAP PIA3



## Labels, certification



- « Interfaces » : vise l'élargissement du champ des disciplines et l'appréhension de l'interdisciplinarité
- « Formation par la recherche » : vise le renforcement de l'esprit critique, de l'autonomie scientifique, de la créativité, de la maîtrise de l'expression scientifique (écrite et orale)
- « Connaissance de l'entreprise » : vise une acculturation renforcée au monde socio-économique et l'application intensive d'un travail en mode projet/ prépa concours fonction publique
- « Ouverture internationale » : vise le renforcement des compétences linguistiques, l'appréhension des notions d'interculturalité et la réalisation d'une mobilité au cours du cursus
- « Engagement associatif et citoyen » : vise la responsabilisation des étudiants et le développement des compétences de gestion de projet grâce à un engagement soutenu dans une mission d'utilité publique

# Avancement du GT Réponse à l'AAP PIA3



- ➔ Importance du dispositif d'accompagnement pour les étudiants mais aussi pour les enseignants-chercheurs
- ➔ Réflexion globale sur l'enseignement et l'accompagnement des étudiants en langue
- ➔ Stage pour tous
- ➔ ++ Lien avec les entreprises
- ➔ ++ Liens UFR-IUT

# Avancement du GT Réponse à l'AAP PIA3

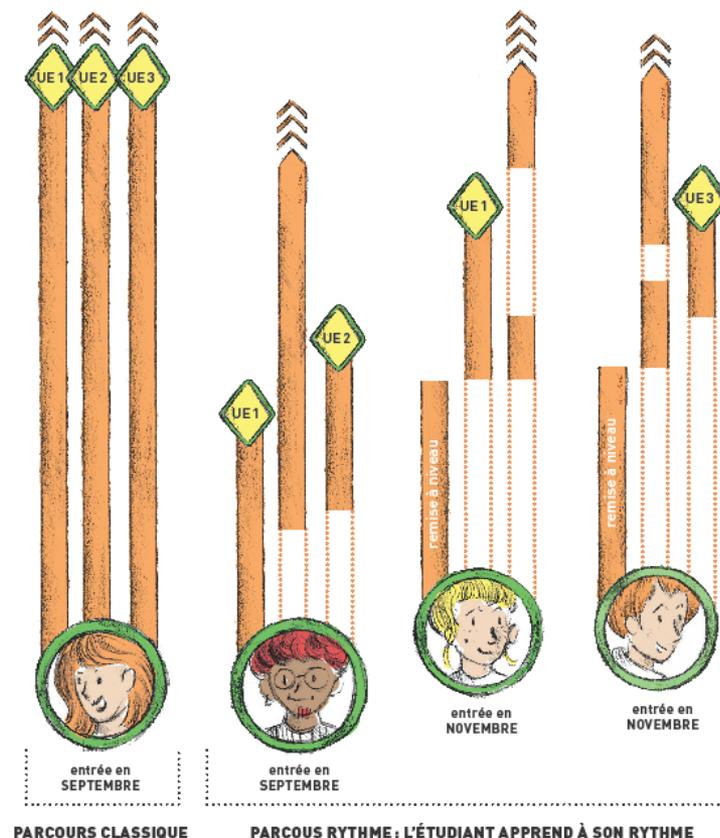


➔ Autre projet à déposer par la COMUE:

« A chacun son Rythme : le cycle licence détemporalisé »

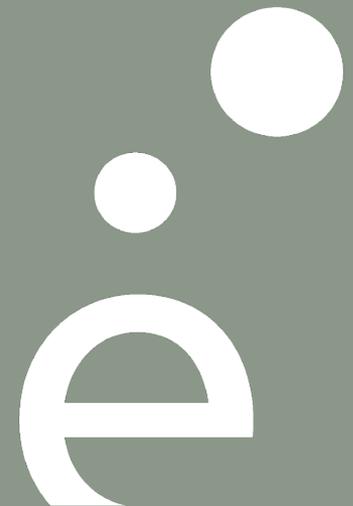
Licence pilote : Physique

Porteur: Institut Villebon Georges Charpak



POINT7

# Point d'information sur le D2E



# Rappel



- D2E Université Paris-Saclay : diplôme de l'Université Paris-Saclay, comme le diplôme de doctorat ou master.
  - Inscrit dans le document de demande d'accréditation des formations de l'Université Paris-Saclay
  - Soumis au Conseil des VP formation du 27 août 2014
- A définir :
  - Engagement des établissements membres
  - Etablissements porteurs



## Actions :

- Présenté au CoTuFo du 1<sup>er</sup> février 2017 pour **engagement des établissements membres et définition d'un établissement porteur**
  - Les VP Formation doivent indiquer le niveau d'engagement de leur tutelles dans le D2E
  - Retour initialement prévu : CoTuFo du 5 avril 2017
  
- Présenté au COPIL du 15 mars 2017 :
  - Création d'un GT D2E S2E
  - Pour un retour au CoTuFo : mercredi **7 juin 2017**

# Investissement des membres

## Informations reçues



		Année 2014-2015	Année 2015-2016	Année 2016-2017
Membre	<b>Nombre d'heures total</b>	<b>919</b>	<b>1009</b>	<b>916</b>
Université d'Evry	<b>267</b>	76	81	110
AgroParisTech	<b>89</b>	8	56	25
IOGS	<b>60</b>	0	0	60
ENSTA ParisTech	<b>139</b>	25	47	67
Université Paris-Saclay	<b>2274</b>	810	815	649
ESTACA	<b>15</b>	0	10	5
Université Paris Sud	<b>444</b>	132	142	170



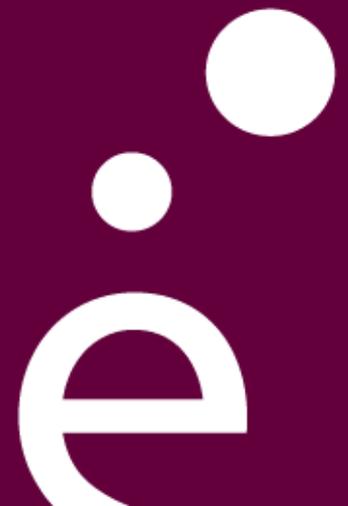
## Candidats pour le portage du D2E:

- Université d'Evry
- IOGS, sous conditions
- Université Paris Sud

## Etablissements qui ont déclaré leur engagement sur le tutorat :

- Université Paris-Sud
  - Université Versailles St Quentin
- ➔ Il manque des établissements...

Merci de votre attention



# Détail investissement des membres

		Année 2014-2015				Année 2015-2016				Année 2016-2017			
		Ad	P	S	Au	Ad	P	S	Au	Ad	P	S	Au
Membre	<b>Nombre d'heures total</b>	<b>1051</b>				<b>1151</b>				<b>1086</b>			
Université d'Evry	<b>267</b>	0	15	20	41	0	15	10	56	0	24	30	56
AgroParisTech	<b>89</b>	0	8	0	0	0	24	32	0	0	15	10	0
IOGS	<b>60</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60	0
ENSTA ParisTech	<b>139</b>	0	5	15	5	0	37	10	0	0	32	20	15
Université Paris-Saclay	<b>2274</b>	360	440	0	10	360	445	0	10	230	205	5	209
ESTACA	<b>15</b>	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	5	0
Université Paris Sud	<b>444</b>	132	0	0	0	10	87	45	0	10	78	82	0

Ad : Administratif

P : Pilotage

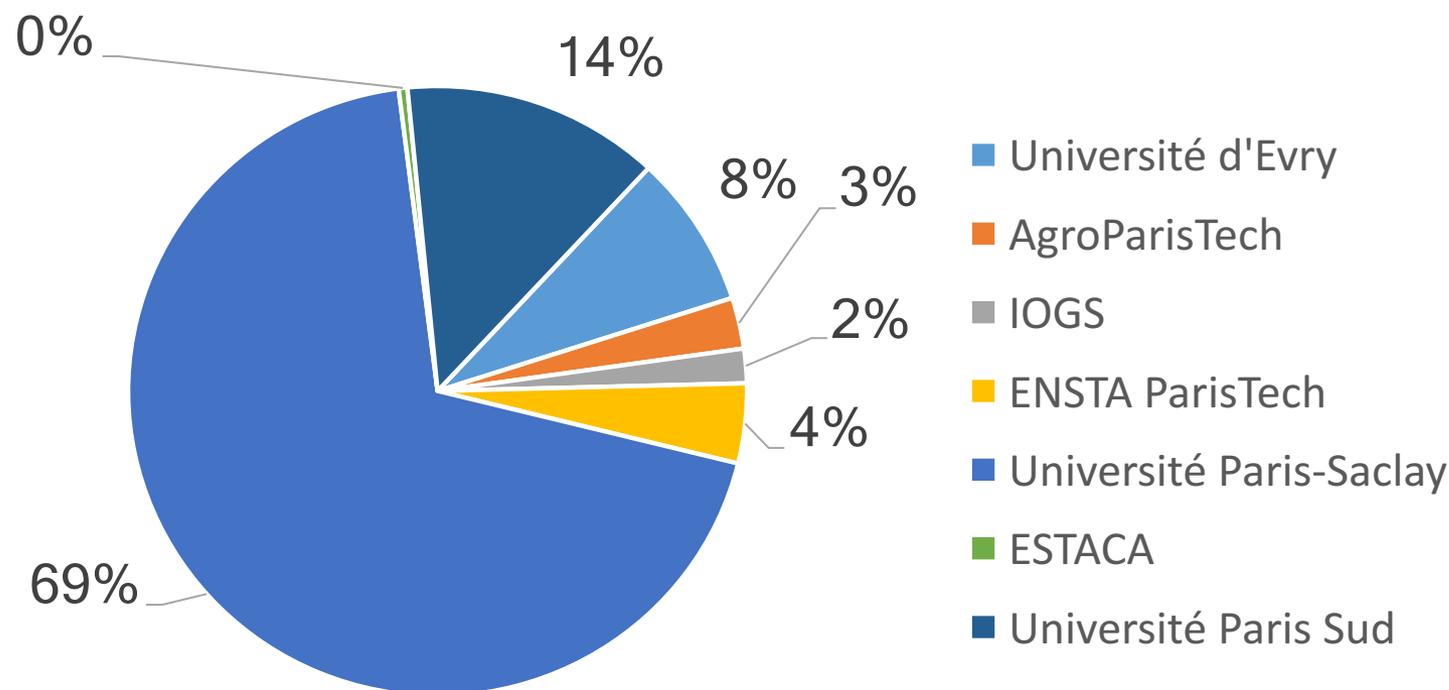
S : Suivi des projets EE

Au : Autre

# Détail investissement des membres

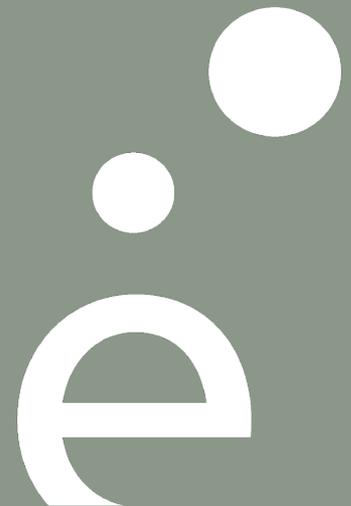


D2E : Répartition de l'investissement des membres académiques PEIPS



POINT8

# Point d'information sur la diplomation 2016-2017



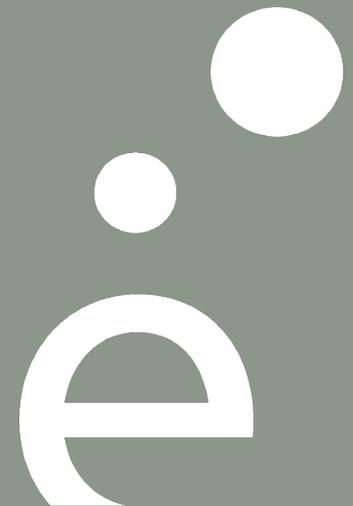
# Point d'information sur la diplomation 2016-2017 ( saisie des résultats, note sur la sécurité diplôme)



- Réunion avec l'imprimerie nationale la semaine prochaine (revoir points <0, délais, classement, image PDF)
- Prochain Conseil Tutelles : évolution système d'information
- **La saisie des résultats des M2 dans le SI de l'établissement référent est un préalable à la tenue des jurys de diplomation**

POINT 10

# Point sur la convention cadre intra-Comue



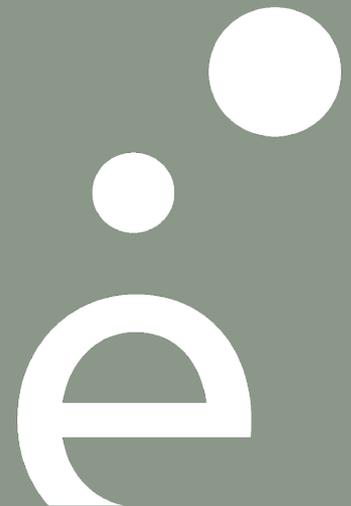
# 10. Point sur la convention cadre intra-Comue



- Voir document joint
- Renseigner l'annexe 4 avant le 12/05 (retour → Laetitia Mikoulinsky ) : au 6/06 : reste **HEC – GENES ENSAE – Centrale/Supélec – UEVE - ENSIIE**
- Signature
- Vers la rédaction des conventions d'application → établissement référent, puis consolidation Mention

POINT 11

# Point divers





- sur les modèles des contrats pédagogiques
- sur les EUR
- sur le projet de réponse AMI filières en tension du pôle Systematic
- sur l'atelier découverte de la pédagogie du détour
- Journées Initiatives pédagogiques le 13 et 14 décembre 2017



## INVITATION

*Sortez du cadre habituel par la pédagogie du detour,  
une approche  
innovante de la formation.*

**Vendredi 30 juin 2017**

**au Centre Equestre de l'Université ParisSud**

9h : Accueil autour d'un petit déjeuner

9h30-12h30 : Démonstration et pratique

Centre Equestre de l'Université ParisSud

1, rue de la Guyonnerie

Batiment 331

91400 Orsay

[centre.equestre@upsud.fr](mailto:centre.equestre@upsud.fr)

<http://ceuorsay.wixsite.com/ceuorsay>